

des ouvriers, des recommandations et des réformes relatives au Tiers-Ordre franciscain, et des divers moyens que Léon XIII a employés pour pousser les fidèles dans les voies de la perfection chrétienne.

Le cardinal passe ensuite à la sollicitude spéciale dont le Souverain Pontife a fait preuve vis-à-vis de l'Eglise américaine. Il rappelle la convocation du concile de Baltimore, et la Bienveillance avec laquelle le Saint-Père a confirmé l'institution du collège romain destiné aux jeunes clercs des Etats, et augmenté ses privilèges.

L'auteur poursuit :

« Tel fut le commencement de vos bienfaits envers nous ; mais ce qui ne sortira jamais de notre mémoire, c'est la bienveillance avec laquelle vous avez accueilli nos propositions relatives à l'érection, au sein de cette République, d'une Université catholique. Et, en effet, Très Saint Père, il n'est personne qui conteste que ce grand centre d'études, fondé à Washington il y a déjà plusieurs années, soit principalement votre ouvrage ».

Les catholiques américains sont encore reconnaissants au Souverain Pontife du soin qu'il a pris de développer chez eux la hiérarchie épiscopale, en fondant trois nouveaux archevêchés, et vingt-quatre nouveaux évêchés, ainsi qu'en établissant la « Légation » américaine. Mais cet établissement d'un délégué apostolique n'a pas ralenti le zèle personnel du Saint-Père. « Nous devons rappeler, en effet, que, même après avoir institué chez nous une délégation apostolique, il a plu à